

CHAPITRE 5

**BRÈVE CONVERSATION À BÉVILARD
(CANTON DE BERNE) :
L'ENJEU DU BILINGUISME DANS UN CANTON
FRANCO-ALLEMAND¹**

1. Introduction

Lieu de l'enquête : Bévillard, commune francophone du district de Moutier, se situe dans la vallée de Tavannes, dans le canton de Berne. Bévillard était un village agricole jusqu'à l'achèvement de la voie de chemin de fer Bâle-Delémont-Bienne en 1877, qui a eu pour conséquence l'ouverture de plusieurs ateliers de mécanique et d'horlogerie.

Locuteur interviewé : EC est âgé de 52 ans au moment de l'enquête. Il est né à Bévillard en 1950 et y a vécu toute sa vie. À l'âge de 20 ans, il a obtenu un CFC² et, depuis lors, il travaille comme mécanicien de précision. Code PFC : sjac1.

Relation entre les locuteurs : EC est le père d'E2, une des enquêtrices présentes lors de la conversation. Il s'agit d'une conversation guidée, dirigée par l'enquêtrice E1. EC et E1 se vouvoient.

Lieu et année de l'enregistrement : Chez EC, à Bévillard, en 2002.

-
1. Ce chapitre a été rédigé par Helene N. Andreassen, Raphaël Maître et Isabelle Racine.
 2. CFC : certificat fédéral de capacité, obtenu à la fin d'un apprentissage d'une durée de trois à quatre ans.

2. Aspects culturels et lexicaux

La conversation dans cet extrait traite de la question du bilinguisme français-allemand dans le canton de Berne. Seuls trois districts sur les vingt-six du canton sont officiellement francophones (Courtelary, Moutier, La Neuveville). Ils sont regroupés sous le nom de Jura bernois et, bien que minoritaires dans le canton, ils ne sont aucunement en voie de germanisation. Dans le district de Moutier par exemple, 81,1 % de la population indiquait le français comme langue principale dans le recensement fédéral de la population de 1990, un chiffre qui atteint 84,9 % en 2000, chiffre que EC mentionne : *Disons que la, notre notre région ici comment dire est quand même à quatre-vingts pour cent francophone [...] Je dirais même plus que quatre-vingts mais soyons réalistes quatre-vingts pour cent* (l. 7-10). L'histoire de cette région est mouvementée et a été marquée par des affrontements dans les années 70 et 80. Bien que la situation actuelle soit plus calme, les tensions entre ces trois districts et la partie germanophone ne sont pas rares, notamment au niveau des décisions politiques puisque la capitale, appelée « chef-lieu », du canton est Berne, ville germanophone. Il existe d'ailleurs un mouvement politique qui demande l'unification du Jura suisse par le rattachement de ces trois districts aux trois qui forment l'actuel canton du Jura. Cet antagonisme linguistique et culturel se reflète dans l'extrait où EC, qui fait partie des autorités de la commune de Bévilard, narre un conflit qui s'est produit lors de la construction de terrains de football (l. 32-54) et qui l'a opposé aux autorités cantonales bernoises et donc suisses alémaniques : *Euh... effectivement quand on a eu affaire, à Berne, euh, pour euh une question d'interprétation de la loi. C'était toujours assez... tendu* (l. 35-36). Ainsi, le bilinguisme cantonal peut parfois générer des problèmes d'interprétation de la loi. En effet, bien que le contenu de la loi soit le même, les deux versions (française et allemande) semblent donner lieu, selon EC, à des interprétations nuancées : *en français [...], on sentait ça différemment que le texte allemand* (l. 37-38). Afin d'éviter les malentendus que peuvent engendrer les deux versions du texte écrit, une discussion en face-à-face est parfois nécessaire : *dans leur tête, ils réfléchissaient directement, en suisse allemand* (l. 52-53) et *Or là, en étant sur place, on a pu résoudre ces problèmes* (l. 53-54). Toutefois, pour obtenir ce dialogue avec les Suisses allemands, EC a dû *joue[r] aux bobets* (l. 41). Surtout employé dans la langue orale, le terme *bobet* signifie « niais, sot » et est également attesté en Savoie (DSR ; GPSR³). Par *joue[r] aux bobets*, EC entend « faire semblant

3. Référence complète : GPSR, tome 2, p. 435.

d'être plus sot qu'on ne l'est en réalité ». Ainsi, il a été obligé de faire semblant de ne pas accepter que le terrain prévu pour la construction des infrastructures sportives soit considéré comme une forêt, tout simplement pour faire venir les autorités suisses alémaniques à Bévillard afin de dialoguer avec elles directement. Il est intéressant de noter qu'EC souligne que *joue[r] aux bobets* est *Un terme un peu de chez nous* (l. 41-42), et qu'il ajoute *je sais pas* (l. 42), comme s'il voulait en quelque sorte « s'excuser » d'utiliser un terme qu'il sait être régional, même s'il s'adresse à deux personnes locales (les deux enquêtrices). Cette réaction face à un micro révèle qu'EC a, lui aussi, développé une conscience métalinguistique, au niveau lexical du moins, mais qui n'atteint pas le degré de CM, le locuteur genevois, qui va, lui, jusqu'à remplacer un terme local par son équivalent en FR (cf. V.4. : 2.).

3. Aspects syntaxiques et discursifs

Comme dans les autres extraits suisses, au niveau syntaxique, le discours de EC ne se démarque pas du FR mais présente les caractéristiques traditionnelles de l'oral. Au niveau des balises, on peut relever la présence de six occurrences de *ben* (l. 1, 24, 32, 41 et 42), contre un seul *bon* : *Si, mais **bon** disons comment dire c'est vrai que je regrette de pas avoir euh... fait le nécessaire à ce moment-là* (l. 18-19). L'extrait présente également des hésitations : ***Euh**... effectivement quand on a eu affaire, à Berne, **euh**, pour **euh** une question d'interprétation de la loi* (l. 35-36), des répétitions : *Disons que la, **notre notre** région ici comment dire est quand même à quatre-vingts pour cent francophone* (l. 7-8), des scories : *Ouais, on le, on le voyait, **çl**, on sentait ça différemment que le texte allemand* (l. 37-38), ainsi que des phrases inachevées : *Ben voilà même dans les langues **on a**, ah ben voilà encore un truc* (l. 32). Le pronom personnel est omis lorsque EC utilise le verbe *falloir* à l'indicatif présent : *Parce que même pour monter des machines, ben **faut** être dans l'informatique maintenant* (l. 24-25). Le verbe *être*, employé comme présentatif, est au singulier : *Alors j'el j'estime toujours que **c'est** les personnes qui sont supérieures qui doivent avoir fait le nécessaire pour savoir les deux langues* (l. 13-14).

Concernant la pronominalisation, il est fréquent, dans la langue orale, que le référent ne soit indiqué que de manière sous-entendue, à travers le thème abordé. Considérons les lignes 5-11 : l'enquêtrice souligne le fait que la commune de Bévillard est proche de la frontière linguistique, puis EC indique le nombre de francophones dans sa région, avant de continuer : ***ça** crée un problème des fois* (l. 11). Il n'explicite pas ce qui crée un problème, mais les

1. 11-12 donnent des renseignements supplémentaires : *Surtout quand on a des fonctions [...] On doit discuter [...] au niveau du canton.* De manière implicite, EC réfère au statut bilingue du canton et aux problèmes de communication que cette situation peut engendrer. De même, lorsqu'il discute des difficultés d'interprétation de la loi, il ne révèle le problème en question qu'aux 1. 42-44, toujours de manière implicite : *on nous disait : « Ben voilà ici, c'est une forêt, vous pouvez pas construire. ». Alors donc moi j'ai écrit : « Non c'est pas une forêt, je conteste. ».* Il réfère cependant à cette difficulté précise à plusieurs reprises déjà à partir de la 1. 37 : *on le voyait ç/, on sentait ça différemment* (1. 37-38), *En allemand, c'était pour eux assez clair* (1. 38-39), *on pouvait l'interpréter différemment* (1. 39-40). Un troisième exemple peut être observé à la 1. 45 : *Alors depuis Berne ils me disent*, puis à la 1. 47 : *la loi les oblige à se déplacer pour venir constater, que eux ils ont raison.* EC ne révèle pas à qui réfèrent les pronoms *ils*, *les* et *eux*, et il ne donne pas non plus d'information supplémentaire par rapport au nom propre *Berne*. Il s'agit ici d'une situation où les interlocuteurs ont des connaissances en commun. Les enquêtrices sont locales et savent que Berne est le chef-lieu du canton. Ce savoir partagé leur permet d'interpréter correctement les pronoms *ils*, *les* et *eux*, à savoir comme référant aux autorités cantonales.

4. Aspects phonétiques et phonologiques

Sur le plan vocalique, l'extrait ne présente aucune occurrence nous permettant de nous prononcer sur l'opposition de durée vocalique en syllabe finale, ni sur l'opposition /o-ɔ/ en fin de mot. De plus, EC ne produit aucune occurrence susceptible d'être sujette à la diérèse. Comme les locuteurs de Veyras (cf. V.3. : 4.) et de Meinier (cf. V.4. : 4.), EC illustre l'opposition de longueur /a-a:/ dans *place* (l. 49 et 53) et *football* (l. 33 et 34) avec /a/, vs. *passé* (l. 16) et *quelque part* (l. 51) avec /a:/. Concernant l'opposition /e-ɛ/, tout comme dans le FR et chez les locuteurs de Gland (cf. V.2. : 4.) et de Meinier (cf. V.4. : 4.), dans les terminaisons verbales, EC oppose en syllabe accentuée /e/, p. ex. dans les participes passé (*élaboré*, l. 4, *trouvé*, l. 50) et les infinitifs (*déplacer*, l. 47, *constater*, l. 47) à /ɛ/, réalisé [ɛ], dans les formes de l'imparfait (*donnait*, l. 37, *savais*, l. 48, *réfléchissaient*, l. 53). Toutefois, en dehors de la morphologie verbale, on peut observer l'un et l'autre timbre dans cette même position : EC produit [e] dans *vrai* (1. 18, 23 et 46) et [ɛ] dans *bobets* (1. 41) et *forêt* (1. 43, 44, 45 et 46). En syllabe finale fermée, là où le FR – de même que les trois autres variétés suisses – connaissent [ɛ(:)], EC a [e:] (*même*, l. 9

et 32, *tête*, l. 52), ce qui constitue la particularité la plus surprenante de cette variété au niveau vocalique. Relevons également la réalisation particulière mais néanmoins répandue en SR des voyelles de *football* (l. 33 et 34), terme qu'EC répète à trois reprises avec la même prononciation : [fɔ̃tbal].

Concernant l'opposition / $\tilde{\epsilon}$ - $\tilde{\alpha}$ /, il est difficile de se prononcer sur la base de l'extrait, qui ne présente que des occurrences de l'article indéfini *un* (l. 11, 32, 33, 41 et 42) et dont les valeurs phonétiques ne se distinguent pas clairement de celles attendues de / $\tilde{\epsilon}$ /. Une dernière particularité vocalique de la variété jurassienne qui mérite d'être soulignée, concerne la réalisation de la voyelle nasale / $\tilde{\sigma}$ /, caractérisée par une dénasalisation très marquée dans la majorité des occurrences de cette voyelle : *construit* (l. 32) prononcé [kɔ̃^σstrɔ̃ɥi], *construire* (l. 43) prononcé [kɔ̃^σstrɔ̃ɥi:ɔ̃], *conteste* (l. 44) prononcé [kɔ̃^σtɛst], *constater* (l. 47) prononcé [kɔ̃^σstətə]. Toutefois, la voyelle finale de *construction* (l. 33-34) prononcé [kɔ̃^σstrɔ̃ɥksjɔ̃] et de *constatation* (l. 44) prononcé [kɔ̃^σstətəsɔ̃] est nasalisée, contrairement à celle de *région* (l. 7) prononcé [ʀɛʒjɔ̃^σ] et *raison* (l. 47 et 48) prononcé [ʀɛzɔ̃^σ] et [ʀɛzɔ̃^σ].

Au niveau consonantique, EC se distingue du FR sur trois points. On observe premièrement plusieurs occurrences d'un /R/ sourd fortement fricatif, « qui racle », caractéristique des régions jurassiennes et neuchâteloises, que l'on trouve, chez EC, dans un groupe consonantique dont le premier membre est une occlusive sourde, *créé* (l. 10 et 11) prononcé [kʀɛ]⁴, en position initiale, *règle* (l. 16) prononcé [ʀɛɡ] ainsi qu'en position finale de mot, *sur* (l. 49) prononcé [syʀ]. Ce /R/ nettement plus énergique qu'en FR n'est toutefois pas la seule réalisation possible, puisqu'une variante produite avec moins de « raclement », est attestée en position finale dans des mots comme *affaire* (l. 35) prononcé [afɛ:ʀ] et *demi-heure* (l. 51) prononcé [dœmijø:ʀ]. De plus, on peut relever que, chez EC, /R/ semble pouvoir se dévoiser librement puisque, même en position intervocalique – cas où, en FR, on a le plus de probabilité de trouver un /R/ voisé – on trouve une fricative dévoisée, p. ex. *différemment* (l. 38) prononcé [difɛʀamã]. Deuxièmement, on retrouve chez EC une caractéristique présente également chez le locuteur de Veyras (cf. V.3. : 4.) : le phonème /v/, dans le groupe /vw/, tend à se fondre avec /w/ en une articulation unique [w] (dans trois occurrences sur quatre de *voilà*, l. 32 et 56, ainsi que dans *voyant*, l. 49). La quatrième occurrence de *voilà* (l. 42) est quant à elle une approximante labiodentale [v]. Il s'agit, tout

4. Le /R/ s'assourdit dans cette position également dans le FR, mais généralement avec moins de friction.

comme pour le locuteur de Veyras, d'un dialectalisme, le phénomène étant connu des patois jurassiens⁵.

Concernant le schwa de syllabe initiale de polysyllabes, on peut relever trois occurrences dans lesquelles il est précédé de deux consonnes. Il chute à deux reprises : *Alors d(e)puis Berne* (l. 45) et *pour v(e)nir* (l. 47), alors qu'il se maintient dans *une demi-heure* (l. 51). Lorsqu'il n'est précédé que d'une seule consonne, il chute deux fois sur les quatre occurrences : *le p(e)tit chouchou* (l. 2), *tout r(e)fait* (l. 34) vs. *je regrette* (l. 18) et *tout refait* (l. 34), ce dernier étant produit avec un accent d'insistance sur la première syllabe de *refait*.

Quant à la liaison, cet extrait, comme les trois autres, ne présente aucune particularité. EC réalise systématiquement la liaison entre proclitique et verbe : *on [n]a* (l. 11, 12, 32, 34, 35, 50 et 54), *ils [z]ont* (l. 47), *ils [z]avaient* (l. 48), *la loi les [z]oblige* (l. 47). Au niveau des liaisons variables, on peut observer des usages distincts : EC effectue toujours la liaison après la préposition monosyllabique *en* : *en [n]étant* (l. 2, 49 et 53) et *en [n]allemand* (l. 38-39), de même qu'après la conjonction de subordination *quand* : *quand [t]on* (l. 11 et 35). En revanche, contrairement au locuteur de Veyras (cf. V.3. : 4.), la liaison n'est jamais présente après le verbe *être*, sans distinction entre l'indicatif présent ou imparfait : *c'était// encore* (l. 3), *c'est// ennuyant* (l. 26), *c'est// une forêt* (l. 42-43), *c'était// une forêt* (l. 50). Après le deuxième élément de la négation (*pas*), on peut observer une certaine variation chez EC : la liaison est présente dans *de pas [z]avoir* (l. 18), alors qu'elle ne l'est pas dans *pas// appris l'allemand* (l. 2-3) et dans les trois occurrences de *pas// une forêt* (l. 43-44, 45 et 46). On peut également relever quelques autres liaisons variables qui ne sont pas réalisées : *je crois// être* (l. 1), *faut// être* (l. 24), *des sommes// astronomiques* (l. 34-35). Enfin, on peut relever que EC réalise un [t] à la fin du mot *quand* dans un contexte où cette consonne finale ne devrait pas être produite, à savoir devant un mot commençant par une consonne : *et ben quand[t] c'est comme ça* (l. 41).

Tout comme chez les locuteurs de Gland (cf. V.2. : 4.) et de Meinier (cf. V.4. : 4.), on retrouve, chez EC, un contour intonatif avec montée mélodique sur la syllabe pénultième de groupe dans *tendu* (l. 36).

5. Cf. p. ex. GAUCHAT L., J. JEANJAQUET et E. TAPPOLET (1925). *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel, Attinger, colonne 401, localités 54 et suivantes.

Brève conversation à Bévillard (canton de Berne, Suisse)

- EC :** Ben non. Disons que je te j/ je crois être le seul de la famille à ne pas parler l'allemand. 1
<**E1 :** Du tout.> En étant le petit choucho, je suis resté ici. J'ai <**E1 :** Ouais.> pas
appris l'allemand et dans les programmes scolaires à ce moment-là c'était encore
euh... pas tellement élaboré hein, <**E1 :** Ouais.> l'all/ l'allemand.
- E1 :** Et puis euh le suisse allemand, à force de côtoyer euh... parce que vous êtes quand 5
même dans une région assez proche hein ?
- EC :** Proche mais euh... Disons que la, notre notre région ici comment dire est quand
même à quatre-vingts pour cent francophone. <**E2 :** Oui.> <**E1 :** Hum hum.>
Contrairement à souvent ce qu'on veut dire euh. Je dirais même plus que quatre-
vingts mais soyons réalistes quatre-vingts pour cent. Euh, c'est vrai que... ça crée, 10
ça manque un, ça crée un problème des fois. Surtout quand on a des fonctions puis
qu'on a les... On doit discuter avec (XXX) au niveau du canton c'est vrai <**E1 :** Ouais.>
que... Alors j'e/ j'estime toujours que c'est les personnes qui sont supérieures qui
doivent avoir fait le nécessaire pour savoir les deux langues.
- E1 :** Voilà. Exactement. 15
- EC :** Alors, c'est ce qui se passe en règle générale.
- E1 :** Puis le français, c'est déjà bien, hein ?
- EC :** Si, mais bon disons comment dire c'est vrai que je regrette de pas avoir euh... fait le
nécessaire à ce moment-là. C'est trop après <**E1 :** Pour pour l'allemand ou le suisse
allemand ?> c'est c'est on n'a plus la même volonté ouais. 20
- E1 :** Pour le suisse allemand ? <**EC :** Ouais.> Ouais.
- E2 :** Puis, pour l'anglais maintenant si tu es un peu dans l'in/ dans l'informatique ?
- EC :** Maintenant donc au niveau travail je fais beaucoup de l'informatique c'est vrai que...
Parce que même pour monter des machines, ben faut être dans l'informatique
maintenant. <**E1 :** Comprendre les termes anglais.> <**E2 :** Ouais, ouais.> Alors là, 25
c'est ennuyant, c'est vrai.

- E1** : C'est vrai que ça fait pas longtemps que c'est obligatoire à l'école hein, le, l'anglais.
- EC** : Non <**E1** : Même.> c'ét/ c'était des branches facultatives toujours.
- E1** : <**E2** : Ouais.> Puis ça le devient de plus en plus avec euh ouais parce que, effectivement, quel que soit le domaine dans lequel on travaille <**E2** : Puis en plus c'est 30 nécessaire.> on est quand même un peu obligé mais...
- EC** : Ben voilà même dans les langues on a, ah ben voilà encore un truc. On a construit un terrain de football, des terrains de football ici. C'était la commission de construction on a tout, tout refait. Tout refait deux terrains de football pour des sommes astronomiques. Euh... effectivement quand on a eu affaire, à Berne, euh, pour euh 35 une question d'interprétation de la loi. C'était toujours assez... tendu parce que, en français ça on donnait une certaine... Ouais, on le, on le voyait ç/, on sentait ça différemment que le texte allemand. Enfin je sais pas si vous comprenez. En allemand, c'était pour eux assez clair mais pour nous, comment dire, on pouvait l'interpréter différemment. <**E2** : Différemment.> <**E1** : Ouais.> Alors euh... pour 40 finir et ben quand c'est comme ça. Ce qu'on appelle, on joue aux bobets. Un terme un peu de chez nous je sais pas. Alors euh... on nous disait : « Ben voilà ici, c'est une forêt, vous pouvez pas construire. ». Alors donc moi j'ai écrit : « Non c'est pas une forêt, je conteste. ». Donc, on fait une constatation forestière. J'ai dit : « Ça c'est pas une forêt, c'est pas vrai. ». Alors depuis Berne ils me disent : « Oui c'est 45 vrai. ». Puis moi, je dis : « Non c'est pas vrai, c'est pas une forêt. ». Ce qui veut dire que la loi les oblige à se déplacer pour venir constater, que eux ils ont raison. <**E1** : D'accord.> Alors, ils avaient effectivement raison, je le savais qu'ils avaient raison. Mais en voyant, en étant sur place, on pouvait discuter directement. <**E1** : Voilà.> On a résolu le problème malgré que c'était une forêt. On a trouvé des solutions en 50 l'espace d'une demi-heure. Donc il a fallu, mentir quelque part, entre parenthèses, pour euh... parce que justement parce que... eux ils, dans leur et/ dans leur tête, ils réfléchissaient directement, en suisse allemand, je dirais. Or là, en étant sur place, on a pu résoudre ces problèmes.
- E1** : Donc il y a des fois où c'est pratique aussi de pas savoir parfaitement la langue et 55 puis de jouer là-dessus alors. <**EC** : Ça, j/ entre parenthèses, hein. Voilà.> Une fois.
- EC** : C'est quand même pas toujours le cas.